



PRESS RELEASE

16 September 2025

Communiqué de Presse

16 septembre 2025

Dialogue Stratégique sur le secteur automobile - Une action décisive est nécessaire pour l'après-vente automobile en Europe

Le 13 septembre 2025, la Commission européenne a tenu la troisième réunion du dialogue stratégique sur le secteur automobile. Cette réunion avait pour objet d'échanger avec les acteurs industriels sur la réouverture de la clause de revoyure suite à l'adoption de la réglementation CO2 en 2023.

Dans ce cadre, ce vendredi la Commission européenne a annoncé de nouvelles discussions sur ce dossier, avec des travaux en particulier sur la trajectoire des véhicules utilitaires légers (VUL) et sur la création d'une catégorie supplémentaire de petits véhicules électriques.

En ce mois de septembre, huit associations nationales de la distribution et des services de l'auto en Europe (Mobilierans (France), AKL (Finlande), ARAN (Portugal), AutoBranchen (Danemark), BOVAG (Pays-Bas), GANVAM (Espagne), Traxio (Belgique), ZDK (Allemagne)) ont officiellement constitué l'association Automotive Mobility Europe (AME) qui vise à représenter ces acteurs dans le cadre du dialogue avec les décideurs européens à Bruxelles.

L'AME entend participer activement aux futurs travaux lancés dans le cadre de la clause de revoyure.

Les premières réponses issues du dialogue stratégique sur l'automobile de vendredi dernier doivent être confirmées dans le cadre d'un agenda de négociation rapide impliquant la distribution et les services automobiles.

Face à la situation critique que traverse l'industrie automobile, Automotive Mobility Europe (AME), représentant le secteur de la distribution et des services automobiles, estime que la Commission européenne doit assumer ses responsabilités.

Elle a le devoir de proposer des solutions convaincantes pour réussir la transformation d'un secteur qui emploie un travailleur sur dix et représente 7 % du PIB de l'Union européenne.

Affaiblir davantage l'un des piliers de la stratégie de décarbonation de l'économie européenne, sans intégrer suffisamment la notion de « souveraineté », conduira à un échec et à un effondrement économique du secteur automobile, accompagné d'un désengagement des consommateurs.

Automotive Mobility Europe (AME), considère que les réalités du marché et les enjeux géopolitiques sont des facteurs déterminants. La situation exige une évaluation objective de ces éléments dans le cadre d'une clause de révision qui doit être ouverte rapidement.

Parmi les enjeux urgents à traiter figurent la nécessité d'apporter visibilité et prévisibilité à tous les acteurs d'une chaîne de valeur orientée vers le consommateur final. En outre, la situation spécifique des véhicules utilitaires légers et la gestion dynamique du parc automobile européen en matière de décarbonation doivent être abordées : l'accélération de son renouvellement doit être encouragée sans dogmatisme technologique.

Automotive Mobility Europe, qui représente 4 millions d'emplois en Europe et entretient un contact direct avec les consommateurs, prendra pleinement part aux futures consultations de la Commission européenne concernant la clause de révision.

À propos d'Automotive Mobility Europe

Fondée en 2025, l'association européenne Automotive Mobility Europe (AME) représente les concessionnaires agréés, les réparateurs indépendants, les stations-service, le réseau de recharge des véhicules électriques, les recycleurs de véhicules ainsi que tous les services liés à l'après-vente automobile. Le secteur de la vente et de la maintenance représente 4,5 millions d'emplois dans l'UE, ce qui en fait le plus grand secteur d'emploi dans l'industrie automobile européenne.

Avec un grand souci du service client et de l'expertise, nous sommes le lien direct avec les consommateurs et un facteur clé pour promouvoir une mobilité durable.